

LA BDESE (BASE) : OBLIGATION LÉGALE ET OUTIL DE COMMUNICATION SOCIALE

Fiche DS30TRA

Faire une demande de formation

A définir

Dans vos locaux

3 jours (21 heures)

Sur devis

La BDES se définit comme : « l'ensemble des informations de la base de données (qui) contribue à donner une vision claire et globale de la formation et de la répartition de la valeur créée par l'activité de l'entreprise », indique l'article R2312-7 du Code du travail.

Les données renseignées doivent permettre à l'entreprise et aux membres du CSE de préparer les 3 consultations récurrentes de l'instance :

1. les orientations stratégiques de votre association ;
2. la situation économique et financière de votre association ;
3. la politique sociale de votre association, les conditions de travail et l'emploi

Objectifs pédagogiques

- Connaître le contenu de la BDESE pour apprécier sa conformité à la réglementation
- Formaliser la BDESE
- Transformer une obligation légale en outil de communication social
- Comprendre et analyser les informations contenues dans la base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)
- Maîtriser ces informations pour les utiliser comme socle des consultations du CSE

Programme

Module 1 : Situer les enjeux de la BDESE

- "Les entreprises concernées par sa mise en place
- A quoi sert la BDESE ?
- Que faire cas de carence ?
- Qui doit avoir accès à la BDESE ?
- Absence de BDESE : quelles conséquences ?
- RGPD : les points de vigilance sur son contenu et sa forme
- Echange collectif de réflexions

- Le cadre supplétif : le contenu et les modalités
- L'enrichissement de la BDESE (nouvelles rubriques et sous rubriques : l'index parité, les entretiens professionnels, le champs de l'environnement après l'élargissement des missions du CSE prévu par la loi dite "Climat")
- Bilan social, BDESE numérique
- Etude de cas : pourquoi et quand opter pour une mise en place unilatérale ou négociée?

Module 2 : BDESE : un nouveau champ de la négociation

- Négocier les modalités de la BDESE : comment ? Avec qui ? Quels impacts ?
- Que peut-on prévoir dans cet accord ?
- (les informations/ thèmes obligatoires, les rubriques pouvant être écartées , les modalités de fonctionnement : droit d'accès, niveau de mise en place, choix du support, modalités de consultation et utilisation, l'enrichissement d'informations nécessaires aux négociations obligatoires et aux consultations ponctuelles)
- L'application des modalités fixées par l'accord de branche

Module 3 : L'impact de la mise en place du CSE sur la BDESE

- Comprendre le délai de mise à jour de la BDESE suite à la mise en place du CSE
- Actualiser et mettre à jour la BDESE
- Organiser en pratique l'accessibilité permanente d'une BDESE à jour
- Saisir les obligations de l'employeur en matière de mise à jour
- Choisir le support adapté
- Prévoir les fonctionnalités nécessaires
- "Auditer sa BDESE

Atelier pratique : construire une trame de BDESE adaptée à son entreprise

V2 08-2025

Public

Équipe de direction, membres du CSE

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Demande via le formulaire en ligne pour être contacté par l'Uriopss IDF afin d'élaborer le projet et déterminer les modalités pratiques d'organisation de la formation (date, tarif, lieu, horaires...). La formation est organisée pour des groupes de 5 à 12 personnes

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap

Méthodes pédagogiques mobilisées

Apports théoriques, support de présentation, échanges avec les participants sur leurs pratiques, ateliers de réflexion. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenant

Abdel-Hafit MEZGHICHE, Juriste DTPS, Collaborateur de l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.
Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.